4
п
2015
2
Arrio
÷
Féx
L
_
4
_
>
C
_
F
À
Z
<
Œ
-
\simeq
Ш
Ž
\simeq
a
Ž
_
- 1
æ
ž
2033 A

Dé	signation de l'entreprise						Néant □ *
	resse de l'entreprise						
Nu	méro SIRET*		1				
Du	rée de l'exercice en nombre de mois*	cice p	orécédent*				
							Exercice N clos le
							Exercise N clos is
	ACTIF		Brut 1	Α	Amortissements-Provisions	3	Net 3
\tH	Immobilisations Fonds commercial*	010		012			
BILIS	incorporelles Autres*	014		016			
IMMC	Immobilisations corporelles*	028		030			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044		048			
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production* Marchandises*	050		052			
, .	Marchandises*	060		062			
ILANI	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
CIRCI	Créances Clients et comptes rattachés*	068		070			
ACTIF CIRCULANT	(2) Autres* (3)	072		074			
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084		086			
	Charges constatées d'avance*	092		094			
	Total II	096		098			
	Total général (I + II)	110		112			
	PASSIF						Exercice N NET 1
	Capital social ou individuel*					120	
	Écarts de réévaluation					124	
SS	Réserve légale					126	
OPRE	Réserves réglementées*					130	
CAPITAUX PROPRES	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artiste	s viva	ınts*	131)	132	
APIT!	Report à nouveau					134	
ľ	Résultat de l'exercice					136	
	Provisions réglementées					140	
					Total I	142	
	Provisions pour risques et charges				Total II	154	
	Emprunts et dettes assimilées					156	
DETTES (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164	
DETT	Fournisseurs et comptes rattachés*					166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :			169)	172	
	Produits constatés d'avance					174	
L					Total III	176	
			Tota	ıl gé	néral (I + II + III)	180	
(S	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	(4)	Dont dettes à plus d'u			195	
RENVOIS	(2) Dont créances à plus d'un an 197	(5)	Coût de revient des immou créées au cours de l'			182	
~	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs 199		Prix de vente hors T.V.A cédées au cours de l'ex	A. de ercic	s immobilisations e*	184	

Z
0
H
2 <i>A</i>
-
~
Z
-
Å
1
7
Y
SI
ES 1
DESI
S
DES
E DES
RE DES
IRE DES
AIRE DES
AIRE DES
AIRE DES
MPLAIRE DES
MPLAIRE DES
EMPLAIRE DES
MPLAIRE DES
EMPLAIRE DES

762
15
45
2
1
2
201
évrier
- 19
ূৰ্চ
щ
Ш
\square
7
Z
0
I
Н
$\overline{\tau}$
ž
<
Ш
I
\approx
ш
Z
I
\approx
d
N
\leq
-1
¥
~
80
2033
9

Dé	signation de l'entrepris	se						Néant □*
Ad	resse de l'entreprise							
Nu	méro SIRET*			7				
Du	rée de l'exercice en no	ombre de mois*	Durée de l'exercice	précédent*	J			
								Exercice N clos le
				Brut	1	D		N.
	A	-Provisions		Net 3				
通	Immobilisations	Fonds commercial*	010		012			
SITIBC	incorporelles	Autres*	014		016			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations corp	porelles*	028		030			
ACTIF	Immobilisations finar	ncières* (1)	040		042			
			Total I (5) 044		048			
	Matières premièr Marchandises*	res, approvisionnements, en cours de	e production* 050		052			
L	Marchandises*		060		062			
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes	s versés sur commandes	064		066			
CIRC	Creances J	nts et comptes rattachés*	068		070			
ACTIF	(2) Autro	es* (3)	072		074			
ľ	Valeurs mobilières de	e placement	080		082			
	Disponibilités		084		086			
	Charges constatées d	l'avance*	092		094			
		Tota	al général (I + II) 110		112			
		PASSIF						Exercice N NET 1
	Capital social ou ind	lividuel*					120	
	Écarts de réévaluatio	on					124	
SS	Réserve légale						126	
OPRE	Réserves réglementé	es*					130	
UX PI	Autres réserves (don	it réserve relative à l'achat d'oeuvres	originales d'artistes viv	ants*	131)	132	
CAPITAUX PROPRES	Report à nouveau						134	
	Résultat de l'exercice	e					136	
	Provisions réglement	ées					140	
						Total I	142	
	Provisions pour risque	es et charges			,	Total II	154	
	Emprunts et dettes a	ssimilées					156	
DETTES (4)	Avances et acomptes	s reçus sur commandes en cours					164	
DETT	Fournisseurs et comp	ptes rattachés*					166	
	Autres dettes (dont o	comptes courants d'associés de l'exer	rcice N :		169)	172	
	Produits constatés d'	'avance					174	
					7	otal III	176	
				To	otal général (I + II	+ III)	180	
SI	(1) Dont immobilisa d'un an	itions financières à moins 193	(4)	1			195	
				L Coût de revient des in	nmobilisations acqu	ises	182	
RENVOIS	(2) Dont créances à	plus d'un an 197 ourants d'associés 100	(5)	Coût de revient des in ou créées au cours de Prix de vente hors T.V			104	

Γ	Dá	signation de Pontagnaire								Néant □ *
П		signation de l'entreprise								
П		resse de l'entreprise			Т	1				
П		méro SIRET* rée de l'exercice en nombre de mois*	I Du	rée de l'exe] précédent*	ı			
	Dui	ee de l'exercice en nombre de mois	Du	ree de rexe	rcice p	orecedent				
										Exercice N clos le
r		ACTIF				Brut	I	Amortissements-Provisions	s	Net 3
:		Immobilisations Fonds commercial*			010		012			,
	ILISÉ	incorporelles Autres*			014		016			
	MIMOE	Immobilisations corporelles*			028		030			
	ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations financières* (1)			040		042			
1	Ž.			Total I (5)	044		048			
		Matières premières, approvisionnements, en	cours de prod	uction*	050		052			
		Matières premières, approvisionnements, er Marchandises*			060		062			
1	LANT	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066			
	CIRCU	Créances Clients et comptes rattachés*			068		070			
	ACTIF CIRCULANT	(2) Autres* (3)			072		074			
	~	Valeurs mobilières de placement			080		082			
		Disponibilités			084		086			
֡֡֡֡֞֜֞֜֜֡֡֡֡֡֜֜֜֜֡֡֡֡֡֡֡֡֜֜֜֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡		Charges constatées d'avance*			092		094			
֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡				Total II	096		098			
			Total gén	éral (I + II)	110		112			
		P	ASSIF							Exercice N NET 1
		Capital social ou individuel*							120	
		Écarts de réévaluation							124	
ш	RES	Réserve légale							126	
	CAPITAUX PROPRES	Réserves réglementées*							130	
	TAUX	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat c	l'oeuvres origin	ales d'artiste	es viva	ents*	131)	132	
	CAPI	Report à nouveau							134	
		Résultat de l'exercice							136 140	
	ŀ	Provisions réglementées						Total I	142	
ŀ	1	Provisions pour risques et charges						Total II	154	
70/ 6		Emprunts et dettes assimilées						Total II	156	
11.5 - 1.4	(4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en c	cours						164	
eviler 2	DETTES (4)	Fournisseurs et comptes rattachés*							166	
271		Autres dettes (dont comptes courants d'associés	de l'exercice N	V :			169)	172	
1		Produits constatés d'avance							174	
V								Total III	176	
ENTE						ן	Гotal gé	néral (I + II + III)	180	
LVIW	s	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus o	d'un an		195	
W - V W	RENVOIS	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des ou créées au cours d	immobi le l'exe	lisations acquises cice*	182	
. CC02	2	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T cédées au cours de l			184	

Février 2015 - 145 763

N° 2033B - IMPRIMERIE NATIONALE

For	mulaire obligatoire (article 302 <i>septies</i> A- <i>bis</i> du Code général des impôts) Désignation	de l'entreprise										ant 🗆
	A-ms du Code general des imposs) A — RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire dépe au titre de l'IR	osé	018		E	Exercice	N clos	s le
H	Ventes de marchandises*					209			210		1	
z			biens	dont e et livra	export	215			214			
ATIOI	Production vendue	{ -	services*	intracomm	unautaires	217			218			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production stockée*	Variation d	u stock en produits nis et en cours de p	intermédia	`	17			222			
D'EXI	Production immobilisée*	produits fir	nis et en cours de p	roduction					224			
UITS	Subventions d'exploitation reçues								226			
PROD									230			
-	Autres produits			Total d	aa maaduita dia	malaita	tion hom TXA		232			
H	Ashara da manahan disasé (sa samunia dusi	+- 4- 4		Total u	es produits d'e	хрюна	tion hors T.V.A.		H			
	Achats de marchandises* (y compris droi	is de douane)							234			
	Variation de stock (marchandises)*		* (1 1 1	1 1 2	`				236			
	Achats de matières premières et autres ap	•		de douane,)				238			
z	Variation de stock (matières premières et	approvisionneme	ent)* dont crédit bail					_	240			
FATIC	Autres charges externes*:		— mobilier :	xe professi	11	_)	242			
PLOI	Impôts, taxes et versements assimilés		CFE et	CVAE*	2	43			244			
CHARGES D'EXPLOITATION	Rémunérations du personnel*								250			
RGES	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252			
CHA	Dotations aux amortissements*								254			
	Dotations aux provisions	0 1							256			
		fiscales pour imp l'étranger*			2	59			262			
	dont cotisations syndicales et pr	versées aux orga ofessionnelles	nisations		2	260		J				
					Total des	charge	s d'exploitation (II)	264			
	— RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I — II)							Щ	270			
OIVERS	Produits financiers						(III)		280			
RGES 1	Produits exceptionnels						(IV)		290			
ТСНА	Charges financières						(V)		294			
PRODUITS ET CHARGES DIVE	Charges exceptionnelles						(VI)		300			
PROI	Impôts sur les bénéfices*						(VII)		306			
2	— BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III +	IV) — Charges (II	+V+VI+VII)						310			
В	– RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfi	ce comptable col.1, l	e déficit con	mptable col. 2	312			314			
	Rémunérations et avantages personnels r	non déductibles*				316						
ous	Amortissements excédentaires (art. 39-4 (C.G.I.) et autres ar	nortissements non c	léductibles		318						
Réintégrations	Provisions non déductibles*					322						
Réint	Impôts et taxes non déductibles* (cf page	e 7 de la notice 20)33.not)			324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		écarts de valeurs liquidatives sur OF	248 PCVM*		330						
s	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986	Zone franche urbair (44. octies et octies A)	1		Zones restructuration of la défense (44. terdecies				П			
Déductions	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	Jeune entreprise innovante (44. sexies	989		Zone de revitalisation rurale (44. <i>quindecies</i>)	n 138			342			
Déd	Divers* dont ZFA 3/15	Investissements outre-mer	344		Créance due au repo en arrière du déficit	_			350			
R	(44. quaterdecies) J*1. ÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DI				Bénéfice col.	1 252		\dashv	354			
Н	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)				Deficit COL.	356						
Déficits	Déficits antérieurs reportables :*		dont im	nputés sur le	e résultat :	370			360			
\vdash	ÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DE		Bénéfice col. 1	Déficit co		370			372			
Pı	rimes et cotisations	Cotisatio	ons personnelles	200	u. 4	310	n° du centre d	le	388			
	omplémentaires facultatives 381 ontant de la T.V.A. collectée 374	Ef	ffectif moyen personnel* 376			1		Effect	if aff	fecté à	e 861	
M	ontant de la T.V.A. déductible sur biens 270	M	ontant des prélèvem		nels 399	har	idicapés : L	activ	пе а	ırtisanal	6 201	
et	services (sauf immobilisations): $\sqrt{3/6}$	de	e marchandises* :		3//							

63	
5 763	
Ž.	
2	
vrier 2015	
Fév	
ΓE	
\mathcal{T}	
Z.	
T 10	
\mathcal{I}	
ż	
Щ	
R	
1E	
7	
P R	
IMI	
1	
3 B	
V° 2033 B	
ž	

	his die Codo adminul das immâts)	ion de l'entrepris	⋷						_		Ne	ant	ш
	nulaire obligatoire (article 302 septies Désignati -bis du Code général des impôts) — RÉSULTAT COMPTABL	LE			Formulaire dé au titre de l'IR	posé	018		E	xercic	e N clo	os le	·
	Ventes de marchandises*				1	209			210		1		
N			biens	et liv	raisons	215			214				
TATIC	Production vendue		services*	- intracom	munautaires	217			218				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production stockée*	(Variati produ	on du stock en produ its finis et en cours de	uits interméd e production	iaires,				222				
S D'E	Production immobilisée*								224				
TIDGO	Subventions d'exploitation reçues								226				
PRC	Autres produits								230				
				Total	des produits d'e	exploita	ition hors	T.V.A. (I)	232				
	Achats de marchandises* (y compris o	droits de douane)						234				
	Variation de stock (marchandises)*								236				
	Achats de matières premières et autre	es approvisionne	ments* (y compris dro	oits de douan	e)				238				
7	Variation de stock (matières première	es et approvision							240				
ATIOL	Autres charges externes*:		<u> </u>			obilier :)	242				
PLOIT	Impôts, taxes et versements assimilés	5	CFE	t taxe profes et CVAE*	sionnelle	243)	244				
CHARGES D'EXPLOITATION	Rémunérations du personnel*								250				
RGES	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252				
CHA	Dotations aux amortissements*								254				
	Dotations aux provisions	ions fiscales nou	implantations						256				
		ions fiscales pour es à l'étranger* ions versées aux				259		}	262				
	syndicales e	ions versées aux et professionnelle	s		T-4-1 d	260		J	264				
1	— RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I –	II)			Total des	Charge	es d'exploi	tation (n)	264 270			_	_
	Produits financiers	11)						(III)	280				
S DIVERS	Produits exceptionnels							(IV)	290				_
PRODUITS ET CHARGES	Charges financières							(V)	294				
TS ET C	Charges exceptionnelles							(VI)	300				
RODUI	Impôts sur les bénéfices*						((VII)	306				
	— BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + I	III + IV) — Charge	es (II + V + VI + VII)					1	310				
В	– RÉSULTAT FISCAL	Reporter le b	énéfice comptable col.	1, le déficit co	omptable col. 2	312			314				
	Rémunérations et avantages personne	els non déductibl	es*	•	-	316							
sue	Amortissements excédentaires (art. 39			n déductible	s	318			П				
gratic	Provisions non déductibles*	<u> </u>				322			П				
Réintégrations	Impôts et taxes non déductibles* (cf	page 7 de la noti	ce 2033.not)			324			П				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		écarts de valeur liquidatives sur	OPCVM* 24	8	330			П				
S	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986	Zone franche (44. octies et oc	urbaine 007		Zones restructuration la défense (44. terdec				П				
Déductions	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981	Jeune entreprinnovante (44			Zone de revitalisat rurale (44. <i>quindecia</i>				342				
Déd	Divers* dont ZFA (44. quaterdecies) 345	Investissemen	nts 344		Créance due au re en arrière du défici	port 2/6			350				_
RI	ÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION	N DES DÉFICITS	ANTÉRIEURS		Bénéfice col. Déficit col.				354				
cits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)	e*				356							
Déficits	Déficits antérieurs reportables :*		dont	imputés sur	le résultat :				360				
RI	ÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION	DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1	Déficit o	col. 2	370			372				
Pr	imes et cotisations implémentaires facultatives 381	Cot obl	isations personnelles igatoires de l'exploita	nt* : 380				entre de agréé :	388				
	ontant de la T.V.A. collectée	374	aa personner :		dont apprentis :	ha	ndicapés :			fecté à irtisana			
et	ontant de la T.V.A. déductible sur biens services (sauf immobilisations): explications concernant cette rubrique sont données	dans la notice 2033-Ni	Montant des prélèv de marchandises* :	ements perso	nnels 399								

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

A PRESULTAT COMPTABLE Production wouldnesses	Γ	Form	nulaire obligatoire (article 302 <i>septies</i> -bis du Code général des impôts) Désignation	on de l'entreprise	2							_		Véant	
Verrice de marchandises* doit esport est houseaux est l'acquisitées 216				.E			Formulaire dé	posé	018		\neg \llcorner	Exe		clos le	e Ш
Production vendue Service Servi	t		Ventes de marchandises*				1	$\overline{}$			21	0	1		
Total des produits d'exploitation bors TV.A. () 22 Achets de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achets de marchandises premières et approvisionnements) Variation de stock (marchandises) Achets de marchandises premières premières et approvisionnements) Variation de stock (marchandises) Achets de marchandises premières et approvisionnements) Variation de stock (marchandises) Achets de marchandises premières et approvisionnements) Variation de stock (marchandises) Achets de marchandises premières et approvisionnements) Achets de marchandises premières et approvisionnements) Achets de marchandises (marchandises) Variation de stock (marchandises) Achets de marchandises (marchandises) Variation de stock (marchandises) Achets de marchandises (marchandises) Achet de marchandises (marchan		z			biens		*	215			21	4			
Total des providers d'exploitation hors TV.A. O. 22 25 25 25 25 25 25 25		ratio	Production vendue		services*	intracomm	nunautaires	217			21	8			
Total des produits d'exploitation bors TV.A. () 22 Achets de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achets de marchandises premières et approvisionnements) Variation de stock (marchandises) Achets de marchandises premières premières et approvisionnements) Variation de stock (marchandises) Achets de marchandises premières et approvisionnements) Variation de stock (marchandises) Achets de marchandises premières et approvisionnements) Variation de stock (marchandises) Achets de marchandises premières et approvisionnements) Achets de marchandises premières et approvisionnements) Achets de marchandises (marchandises) Variation de stock (marchandises) Achets de marchandises (marchandises) Variation de stock (marchandises) Achets de marchandises (marchandises) Achet de marchandises (marchan		PLOF	Production stockée*	(Variatio	on du stock en prod ts finis et en cours c	luits intermédia	nires,				22	2			
Total des produits d'exploitation bors TV.A. () 22 Achets de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achets de marchandises premières et approvisionnements) Variation de stock (marchandises) Achets de marchandises premières premières et approvisionnements) Variation de stock (marchandises) Achets de marchandises premières et approvisionnements) Variation de stock (marchandises) Achets de marchandises premières et approvisionnements) Variation de stock (marchandises) Achets de marchandises premières et approvisionnements) Achets de marchandises premières et approvisionnements) Achets de marchandises (marchandises) Variation de stock (marchandises) Achets de marchandises (marchandises) Variation de stock (marchandises) Achets de marchandises (marchandises) Achet de marchandises (marchan		D'EX	Production immobilisée*	Produc		Processing	,				22	4			
Total des providers d'exploitation hors TV.A. O. 22 25 25 25 25 25 25 25		DUITS	Subventions d'exploitation reçues								220	6			
Achtats de matrichandasen' (y compris droits de diouane) 24		PRO	Autres produits								23	0			
Autures charges extensives premières et approvisionnements" (y compus droits de douune) Autures charges externers :		ľ				Total o	les produits d	'exploita	ation hor	s T.V.A. (I) 23	2			
Autures charges extensives premières et approvisionnements" (y compus droits de douune) Autures charges externers :	NT		Achats de marchandises* (y compris c	droits de douane))						23	4			
Autres charges externess of autres approxisionnements (y compris diotis de douane) Writation de stock (mattères premières et approxisionnements) Jungole, taxes et venements assimilés (Cort accident mail : immobilier :	RA		Variation de stock (marchandises)*								23	6			
Autures changes externes:	LA		Achats de matières premières et autre	s approvisionnen	nents* (y compris dr	oits de douane)				23	8			
Autres charges externes*:	ÉC		Variation de stock (matières premières	s et approvisionn	nement)*						24	0			
Dotations aux provisions Autres charges Cont provisions flecales pour implantations 250 260	E	NOL	Autres charges externes*:				— imm	obilier :			24	2			
Dotations aux provisions Autres charges Cont provisions flecales pour implantations 250 260	T	OITA	Impôts, taxes et versements assimilés		(do:	nt taxe profess E et CVAE*	ionnelle	243) 24	4			
Dotations aux provisions Autres charges Joint provisions Joint p	AK	EXPL	Rémunérations du personnel*								25	0			
Dotations aux provisions Autres charges Joint provisions Joint p	R	ES D'	Charges sociales (cf. renvoi 380)								25	2			
Dotations aux provisions Autres charges Joint provisions Joint p	VE	HARG	Dotations aux amortissements*								25	4			
Total des charges d'exploitation (II) 264 1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I — II) 270 270 270 270 270 270 270 270	ER	٦	Dotations aux provisions								25	6			
Total des charges d'exploitation (II) 264 1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I — II) 270 270 270 270 270 270 270 270	NS		dont provisie commerciale	ons fiscales pour s à l'étranger*	implantations			259			26	2			
Total des charges d'exploitation (II) 264 1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I — II) 270 Produits financiers (III) 280 Produits exceptionnels (IV) 290 Charges financières (V) 394 Charges financières (V) 394 Charges exceptionnelles (V) 300 Impôts sur les bénéfices* (VII) 306 2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII) 310 B — RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2 312 314 Rémunérations et avantages personnels non déductibles* 318 Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles 318 Provisions non déductibles* (of page 7 de la notice 2035 not) 324 Impôts et taxes non déductibles* (of page 7 de la notice 2035 not) 324 Impôts et taxes non déductibles* (of page 7 de la notice 2035 not) 324 Divers*, dont intérêtes excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles 318 Provisions non déductibles* (of page 7 de la notice 2035 not) 324 Impôts et taxes non déductibles (of page 7 de la notice 2035 not) 324 Divers*, dont intérêtes excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements not déductibles 318 Provisions non déductibles (of page 7 de la notice 2035 not) 324 Divers*, dont intérêtes excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements not déductibles 318 Provisions non déductibles (of page 7 de la notice 2035 not) 324 Divers*, dont intérêtes excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements not déductibles 318 Divers*, dont intérêtes excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements not déductibles 318 Provisions non déductibles (of page 7 de la notice 2035 not) 324 Divers*, dont intérêtes excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements not déductibles 318 Divers*, dont intérêtes excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements not déductibles 318 Divers*, dont intérêtes excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements not déductibles 318 Divers*, dont intérêtes excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres	$\frac{9}{2}$							260			}				
Produits exceptionnels (IV) 290 Charges financières (V) 294 Charges exceptionnelles (VI) 300 Impôts sur les bénefices* (VII) 306 2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII) B — RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 312 Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Provisions non déductibles* 318 Provisions non déductibles* 322 Impôts et taxes non déductibles* Divers*, dont intérêts excédent Billimptes enouvelles		ľ		_1			Total de	s charge	es d'explo	oitation (II) 26	4			
Produits financiers (III) 280 Produits exceptionnels (IV) 290 Charges financières (V) 294 Charges exceptionnelles (VII) 300 Impôts sur les bénéfices* (VIII) 306 2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII) B — RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 312 Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Provisions non déductibles* 318 Provisions non déductibles* 1 Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not) 2 Divers*, dont intérêtes excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles interêtes excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements sur OPCVM* 248 1 Impôts et taxes non déductibles* 247 2 Impôts et taxes non déductibles* 247 2 Impôts et consistions (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles 3 18 2 Impôts et taxes non déductibles* 3 22 3 24 3 25 3 26 3 27 3 28 3 29 3 20	RE	1	— RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I –	II)							27	0			
Impôts sur les bénéfices* 2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII) B — RÉSULTAT FISCAL Rémunérations et avantages personnels non déductibles* Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles 318 Provisions non déductibles* Impôts et taxes non déductibles* Impôt	₹I	VERS	Produits financiers							(III)	28	0			
Impôts sur les bénéfices* 2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII) B — RÉSULTAT FISCAL Rémunérations et avantages personnels non déductibles* Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles 318 Provisions non déductibles* Impôts et taxes non déductibles* Impôt	NP	GES DI	Produits exceptionnels							(IV)	29	0			
Impôts sur les bénéfices* 2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII) B — RÉSULTAT FISCAL Rémunérations et avantages personnels non déductibles* Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles 11 Impôts et taxes non déductibles* 12 Impôts et taxes non déductibles* 13 Impôts et taxes non déductibles* 13 Impôts et taxes non déductibles* 14 Impôts et taxes non déductibles* 15 Impôts et taxes non déductibles* 16 Impôts et taxes non déductibles* 17 Impôts et taxes non déductibles* 18 Impôts et taxes non déductibles* 19 Impôts et taxes non déductibles* 19 Impôts et taxes non déductibles* 10 Impôts et taxes	X E 1	CHAR	Charges financières							(V)	29	4			
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII) B — RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 312 314 Rémunérations et avantages personnels non déductibles* Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles 318 Provisions non déductibles* Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not) Divers', clorit intérêts excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles 247 Impôts et taxes non déductibles* Impôts et taxes non déductibles (cf page 7 de la notice 2033.not) Divers', dont intérêts excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles 247 Impôts et taxes non déductibles* Impôts et taxes non déductibles (cf page 7 de la notice 2033.not) 250 Divers', dont intérêts excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles 247 Impôts et taxes non déductibles* 330 127 248 330 127 248 330 127 248 349 340 340 340 341 341 342 342 343 344 345 346 347 347 348 348 349 349 340 340 340 340 340 340	E	IIIS EI	Charges exceptionnelles							(VI)	30	0			
B — RÉSULTAT FISCAL Rémunérations et avantages personnels non déductibles* Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Java Provisions non déductibles* Java Divers*, dont intérêts excédentaires (cf page 7 de la notice 2033.not) Divers*, dont intérêts excédentaires (cf page 7 de la notice 2033.not) Jovers*, dont intérêts excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Java Répise d'entreprise nouvelles Reprise d'entreprises (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Java Jovers*, dont intérêts excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Java Jovers*, dont intérêts excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Jovers*, dont intérêts excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Jovers*, dont intérêts excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Jovers*, dont intérêts excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Jovers*, dont intérêts excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Jovers*, dont intérêts excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Jovers*, dont intérêts excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Jovers*, dont intérêts excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Jovers*, dont intérêts excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Jovers*, dont intérêts excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Jovers*, dont intérêts excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles (arganisment la 17-7 L. a.		PRODI	Impôts sur les bénéfices*							(VII)	30	6			
Rémunérations et avantages personnels non déductibles* Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Provisions non déductibles* Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not) Divers*, dont intérêts excédentaires (ext. d'associés) Entreprise nouvelles Provisions non déductibles* Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not) Zone fanche urbaine (44. ortise des petes-cts d'associés) Reprise d'entreprises nouvelles Provisions non déductibles* Impôts et taxes non déductibles* Zone fanche urbaine (44. ortise et celle A) Reprise d'entreprises nouvelles Résultat Fiscal Avant impuration de la d'état spins) Résultat Fiscal Avant impuration de la contre des celles (44. ortise et celles A) Résultat Fiscal Avant impuration de la contre des celles (44. ortise et celles A) Résultat Fiscal Avant impuration de la contre des celles (44. ortise et celles A) Résultat Fiscal Avant impuration de la contre des celles (44. ortise et celles A) Résultat Fiscal Avant impuration de la contre des celles (44. ortise et celles A) Résultat Fiscal Avant impuration de la contre des celles (44. ortise et celles A) Résultat Fiscal Avant impuration de la contre des celles (44. ortise et celles A) Résultat Fiscal Avant impuration de la contre de contre des celles (44. ortise et celles A) Résultat Fiscal Avant impuration de la contre de contre d		2 -	— BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + II	I + IV) — Charge	s (II + V + VI + VII)						31	0			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Provisions non déductibles* Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not) Divers*, dont intérêts excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248 Reprise d'enterprise nouvelles (vi. series d'enterprise) p8f 247 248 330 270 248 270 248 270		В	– RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bé	énéfice comptable co	l.1, le déficit co	mptable col. 2	312			31-	4			
Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés 247	ı		Rémunérations et avantages personne	els non déductible	es*			316							
Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés 247		suo	Amortissements excédentaires (art. 39	-4 C.G.I.) et autre	es amortissements n	on déductibles		318			1				
Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés 247		égrati	Provisions non déductibles*					322			1				
Entreprise nouvelles (44, sexties) 986	;	Réint	Impôts et taxes non déductibles* (cf p	oage 7 de la notic	ce 2033.not)			324			1				
Entreprise nouvelles (44, sexties) 986	- 145 70		Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		écarts de valeu liquidatives sur	ars r OPCVM* 248		330			1				
Primes et cotisations complémentaires facultatives 381 Cotisations personnelles complémentaires facultatives 374 Effectif moyen du personnel 376 Cotisations personnelles contact of the proposition of the proposit	2015		Entreprise nouvelles 096		urbaine 087						Т	Т			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2 352 Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement) Déficits antérieurs reportables :*	Févri	uction	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)								34	2			
Centreprises I.S. seulement 356 350 360 360 360 372 372 373 374 375	ALE	Déd	Divers* dont ZFA 3.45	Investissemen	to		Créance due au re	eport 2/16			35	0			
Centreprises I.S. seulement 356 350	TION	RÉ	. 1		ANTÉRIEURS		Bénéfice col	. 1 252			35	4			
Déficits antérieurs reportables :*	- 1														
Primes et cotisations complémentaires facultatives 381	ERIE	Défic			dor	nt imputés sur l	e résultat :				36	0			
Printes et consations complémentaires facultatives 381	PRIM	RÉ	ÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION	DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1	Déficit co	ol. 2	370			37	2			
Montant de la T.V.A. collectée 374 Effectif moyen du personnel*: 376 Montant de la T.V.A. déductible sur biens Montant de la T.V.A. déductible sur biens Montant des prélèvements personnels Montant des prélèvements personnels Montant des prélèvements personnels Montant des prélèvements personnels	- IM	Pri	imes et cotisations mplémentaires facultatives 381	Cot: obli				+			38	8			\top
Montant de la T.V.A. déductible sur biens 270 Montant des prélèvements personnels 200	N° 2033.				Effectif moyen	376	ont apprentis ·	he		Ef	fectif :	affec	cté à 80 isanale	61	十
*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.		et	services (sauf immobilisations):	* -	Montant des prélè de marchandises*	vements person	1								

764
145
- 1
Février 2015
П
Γ
\checkmark
Z
0
I
L
N
IE
R
\square
Z
_
R
l P
~
I
2033-C-
N°2

Formulaire A bis d	e obligatoire (u Code géné	(article 302 Septies ral des impôts)		Désigna	ition d	le l'entrepi	rise :											Néant 🗌
Т	IMM	OBILISATION	NS		eur brut										brute des		Rééva	luation légale *
	ACTIF IM	IMOBILISÉ			obilisati t de l'e:			Augmentatio	ons		Diminuti	ions			lisations à l'exercice	ı	Valeur d'e	origine des immo
Immobil	isations	Fonds commerc	cial 4	00			402			404			406				Difform	o en mi a caereic
incorpo		Autres	4	10			412			414			416					
elles		Terrains	4	20			422			424			426					
orpor		onstructions		30			432			434			436					
ons cc	matériel et	tions technique outillage indu	ıstriels 4	40			442			444			446					
Immobilisations corporelles		ations générale cements divers		50			452			454			456			_		
doun		riel de transpor immobilisation	ne	60			462			464			466			\dashv		
	C	corporelles ons financière	4	70 80			472			474			476	+		\dashv		
111111	ioomsatic			90			492			494			496			\dashv		
П		AMORTISS	EMENT	S									Diminost					
1	MMOBILI	SATIONS AMO	ORTISSA	BLES		Montant de au débu	es amorti it de l'exc		Au	_	ons : dotation exercice	s	afférents	ons : amort s aux éléme 'actif et rep	ents sortis	М		amortissements de l'exercice
	Immol	oilisations inco	rporelles	i	50	00			502			50)4			506		
relles		Terrair	ns		5	10			512			5	14			516		
Immobilisations corporelles		Construct		e		20			522				24			526		
ons c	mat Installa	Installations te tériel et outillag ations générale	ge indust	triels ements		30			532			53				536		
oilisati		ations générale aménagemen				40			542				14			546		
nmoch	Autre	Matériel de tres immobilisation		orelles		50 60			552 562				54			566		
ıI	Autre	з пипоризаце	ons corp	TOTA		70			572				74			576		
Ш	PLUS-	·VALUES, M	OINS-V			(19 %	%, 15% €	et 0% pour l	es entre	eprises à	l'IS, 16% po	our les e	ntreprise	s à l'IR)				
	cédées v de poste à	poste,	1			2	cadre o	est insumsai	п, јонк	3	tat du même	modele	4			5		
le y c	ses hors se réintégrée e patrimoir ompris les propriété i	s dans ne privé	6			7	1			8			9			10		
ation	Valeu	ır d'actif *	Amorti	ssements	s *	Valeur résic	luelle	Prix de o	ession	*				Plus ou m	noins-values			
Immobilisation				_							Court terme	*			Long	terme	:	
Imm		1		2		3		(4			5		19 %	6	15 % ou	16 %	7	0 % 8
1																		
2																		
3 4																		
5																		
6																		
7																		
8																		
9																		
10																		
TOTAL	578	4	580		58	32		584		586		58	31		587		589	
		Plus-values	taxables	s à 19 % ((1) 57	79		Régul	arisatio	ns 590		58	33		594		595	5
			t do lo o	ous-conce	eccion	de licences	d'exploi	tation de dr	oits de	la					501			
		i concession el ielle bénéficiar													591			

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

⁽¹⁾ Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

- 1
10
9.1
0
\sim
-
e e
- 12
歪
_
\square
-
\neg
777
Α,
Z
~
0
Ι
Н
-
Α.
-
~
5-3
Ξ
I
- 4
R
Ξ
7
N
Ι
R
Б
M
I
3
- ψ
- 3
9
2
ž
Z

N° 109)58 * 17																							
Formulaire A bis du	obligatoire (article Code général de	e 302 Septies es impôts)		Dé	signation	de l'	'entrep	rise :_													Néan	nt 🔲 *		
ı	IMMOBII	LISATION	IS		Valeur bi											Valeur brute des				Réévaluation légale *				
	ACTIF IMMO	BILISÉ			immobilis début de l				Augmentati	ons			Diminutions				isations à l'exercice	ŀ			gine des 1 fin d'ex			
Immobilis	sauons Į	nds commerci	ial 4	400				402			4	404			406									
incorpo	relles (Au	itres	4	410				412			4	414			416			_						
Immobilisations corporelles	Ten	rains	4	420				422			4	124			426			4						
rodic		ructions		430				432			4	134			436			_						
o suc	Installations natériel et outi	illage indus	striels '	triels 440				442				144			446			_						
lisatic		ns générale ents divers		450				452			_	154			456			4						
mobi	Matériel d Autres imm	le transport	10	460				462				464			466			4						
	corpo	orelles	- '	470				472				474 484			476			_						
Immo	obilisations 1			480		482									486			4						
		TOT		490				492			4	194			496									
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			es							de l'exercice afféi				minutions : amortissements férents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
	Immobilisa	itions incor	porelle	:s		500				502				504				506						
les		Terrain				510				512				514				516						
porel		Constructi	ions			520				522				524				526						
s cor	Installations techniques matériel et outillage industriels					530 53								534				536						
ation	Terrains Constructions Installations techniques matériel et outillage industriels Installations générales, agencements, aménagements divers Matériel de transport Autres immobilisations corporelles					540				542				544				546						
silido		ntériel de tr				550				552				554				556						
Imm	Autres im	mobilisatio	ns corp	orel	lles	560				562				564				566						
					TOTAL	570				572				574				576						
PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15% et 0 % pour les entrepris (Si ce cadre est insuffisant, joindre u												eprises	à l'IR)											
d mis r le y co	e des immobili cédées virées e poste à post es hors servic éintégrées dar patrimoine pr ompris les pro- propriété indu-	s te, ee ou ns rivé duits	1				2				3				4			5	5					
	- 		6		1		7		1		8				9			10	0					
isatio	Valeur d'a	actif *	Amort	tissei	ments *	Val	leur rési	duelle	Prix de d	cession	*					Plus ou mo	oins-values							
Immobilisation	1			2			3			D		(Court terme *		19 %	6	Long				0 % (8	0		
1																								
2																								
3																								
4																								
5																								
6																								
7																								
8																								
9																								
10									1.0											-0-1				
TOTAL			580			582			584			586		581			587			589				
						arisatio		590		583			594			595								
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).						5).						591												
I					TOTAL						5	596		585			597			599				

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

⁽¹⁾ Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire A bis d	obligatoire u Code géne	(article 302 Septies éral des impôts)	s	Dé	ésignation	de l	l'entrep	rise :													Néan	t 📙
I		OBILISATIO	NS		Valeur be	ation	s au		Augmentati	ons			Diminutions			immobil	orute des isations à				tion léga	
	ACTIF IN	MOBILISÉ			début de l	exer	cice									la fin de	l'exercice		bilisati	ons er	gine des 1 fin d'ex	rercice
Immobil		Fonds commen	rcial	400				402				404			406							
incorpo	orelles	Autres		410				412				414			416			4				
relles		Terrains		420				422				424			426			4				
orpo		onstructions ations techniqu	100	430				432				434			436			_				
o suc	natériel e	t outillage ind	ustriels	440				442				444			446			4				
lisatie		lations général cements diver		450				452				454			456			_				
Immobilisations corporelles		riel de transpo s immobilisatio		460				462				464			466			+				
	-	corporelles		470				472				474			476			+				
Imm	ODIIISati	ons financiè		480 490				482				484 494			486			+				
				-				492				494			490							
II		AMORTIS	SEMEN	115		M			issements	A			ons : dotations			ons : amorti aux éléme		Me			ortisser	
I	MMOBIL	ISATIONS AM	ORTISS	ABLI	ES		au débi	ıt de l'ex	ercice			de l'e	xercice	***		actif et rep			à la f	in de l	'exercic	e
	Immo	bilisations inco	orporelle	es		500				502				504				506				
relles		Terrai	ins			510				512				514				516				
orpo		Construc				520				522				524				526				
o suc	ma	Installations t	age indu	strie	ls	530				532				534				536				
lisatio	Terrains Constructions Installations techniques matériel et outillage industriels Installations générales, agencements, aménagements divers Matériel de transport Autres immobilisations corporelles					540						544			546							
dom	Matériel de transport Autres immobilisations corporelles					550				552				554				556				
II	Autre	es immobilisat	ions cor	pore		560				562				564				566				
					TOTAL	570	(10)	0/4 15 0/4 /	et 0% pour	572	trenri	ses à	l'IS, 16% pour le	574	nricec	à l'IR)		576				
Ш	PLUS	-VALUES, M	IOINS-	VAL	UES		(Si c	e cadre			ndre ı	un éta	t du même mod									
Natur		nobilisations	1				2				3			-	4			5				
	cédées v de poste à																					
	ses hors s réintégrée	ervice ou es dans																				
le	patrimoi																					
		industrielle.	6				-	٦			0	٦		-	0			10	a a			
u _o							/				8				9	Dlue ou m	oins-values	10	'			
Immobilisation	Vale	ur d'actif *	Amor	tisse	ements *	Va	leur rési	duelle	Prix de o	cessio	n *		Court terme *			1 lus ou iii	Long	terme				
amot		1		2)		3		(4	•		\	<u>3</u>		19 %	6)	15 % ou				0 % (8	
<u></u>																			-			
2																			\dashv			
3																						
4																						
5																						
6																						
7																						
8																						
9																			\perp			
10						-													\perp			
TOTAL	578		580			582			584			586		581			587			589		
		Plus-value				579			Régul			590		583			594		-	595		
		a concession e rielle bénéficia															591					
x x					TOTAL							596		585			597		4	599		
												- 7 7		1			22.1		12			

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

⁽¹⁾ Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.



1 er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION



RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise :												Néant *				
I RELE	VÉ C	ES	PROVISIONS - A	MOR	TISSEMENTS DÉ	ROG	ΑT	ΓOIR	ES							
A NAT	URE D	ES PF	ROVISIONS		Montant au début de l'exercice	d			entations : de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
	Amo	ortiss	ements dérogatoires	600		602				604		606				
Provisions réglementées	Dont i de 30		rations exceptionnelles	601		603				605			607			
	Autre	s pro	ovisions réglementées*	610		612				614						
Provision	s pour	risq	ues et charges	620		622 62 ²				624		626				
	Sur immobilisations 630				632				634		636					
Provisions					642				644		646					
dépréciation	pour préciation Sur clients et comptes rattachés 650				652				654		656					
	Autres provisions pour dépréciation 660					662	662 664					666				
TOTAL 680						682				684		686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						RES		C			DOTATIONS AUX PROVISI					
Dotations					Reprises						DUCTIBLES POUR L'ASSIET t insuffisant, joindre un état					
Immob. incorpo	relles	700		705	5			1 I	ndemnités pour harges sociales e							
Terrains		710		715	5			2								
Constructions		720		725	5			3								
Inst. technique mat. et outillag	e	730		735	;			4								
Inst. générales, cements amén.	agen- div.	740		745	;			5								
Matériel de transport		750		755	5			6								
Autres immobilis corporelles	ations	760		765	5			7								
TC	TAL	770		775	5			Total	à reporter ligne	322	du tableau n° 2033-B	780				
DÉFI	CITS	RE	PORTABLES					Ш	DÉFICITS P	RO	VENANT DE L'APPI	_ICA	TION	DU 209C		
Déficits restant	à repo	orter	au titre de l'exercice p	récéd	ent (1) 982		Re	ésulta	t déficitaire relev	ant	de l'article 209C du CGI		9	95		
Déficits imputé	s				983		D	éficits	étrangers des PME :	antér	ieurement déduits (article 209	OC du	CGI) 9	96		
Déficits reporta	bles				984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZO						35 TER ZCA			
Déficits de l'exercice					860				ntribution prévue à	l'art	buées devant donner lieu au icle 235 <i>ter</i> ZCA au titre de l'	exerc	ice 1	29		
Total des déficits restant à reporter				870		•	V			NSPORT INSCRITES AU REGI 13-1 et L3211-1 du Code des			00			

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.





RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

	Formulaire obligatoir A <i>bis</i> du Code gér	e (article néral des	e 302 s impô	Septies Désignation	de l'en	ntreprise :				_					-	Néan	nt [*
	RELE	VÉ D	ES	PROVISIONS - A	MOR [*]	TISSEM	IENTS D	ÉROG	АТО	IRI	ES							
	A NATU	URE DI	ES PF	ROVISIONS		Montant au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions reprises de l'exercice	à la		lontant de l'ex		e
İ		Amo	ortiss	sements dérogatoires	600			602				604		606				
		Dont 1 de 30		rations exceptionnelles	601			603				605		607				
				ovisions réglementées*	610			612			614 616							
Ì	Provisions	s pour	risq	ues et charges	620			622	624 626									
Ì			Sur	immobilisations	630			632		634 636								
	Provisions	S	Sur s	tocks et en cours	640			642	644 646				646					
	pour dépréciation	Sur c	lient	s et comptes rattachés	650			652				654		656				
5		Autre	s pro	visions pour dépréciation	660			662				664		666				
				TOTAL	680			682	684 686									
DMINISTRALION	B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIR						OIRES	L_{C}	_	VENTILATION 1	DES	DOTATIONS AUX PROVISI	ONS ET C	CHAF	RGES À	PAYI	ER	
	Dotations Reprises						orises			•			DUCTIBLES POUR L'ASSIE it insuffisant, joindre un état					
7 7 7	Immob. incorpor	relles	700		705				1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
	Terrains		710		715				2									
7	Constructions		720		725				3									
:	Inst. techniques mat. et outillage		730		735				4									
	Inst. générales, a cements amén. c	agen- div.	740		745				5									
7777	Matériel de transport		750		755				6									
	Autres immobilisa corporelles	ations	760		765				7									
١	ТО	TAL	770		775				То	otal	à reporter ligne	322	du tableau n° 2033-B	780				
	DÉFI	CITS	RE	PORTABLES					Ш		DÉFICITS P	RO	VENANT DE L'APPI	ICATIO	DΝ	DU 2	09C	;
į	Déficits restant	à repo	orter	au titre de l'exercice p	récéde	ent (1) 98	2		Résu	ıltat	déficitaire relev	ant	de l'article 209C du CGI		9	95		
	Déficits imputés	S				98.	3		Défic	its é	étrangers des PME a	antér	ieurement déduits (article 209	OC du CGI) 9	96		
EALM	Déficits reportal	bles				98	4		IV	- 1			NS SOUMISES À L'A			35 TI	ER Z	'CA
,	Déficits de l'exe	ercice				86	0			ontant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice								
Total des déficits restant à reporter				87	0		V				NSPORT INSCRITES AU REGI 13-1 et L3211-1 du Code des			00				

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.





RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoir A <i>bis</i> du Code gé	re (article néral de	e 302 Septies s impôts) Désignation	de l'ei	ntreprise :								_	Néant
I RELE	VÉ C	DES PROVISIONS - A	MOR	TISSEM	ENTS DÉ	ROG	ATOII	RES					
A NAT	URE D	ES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions reprises de l'exercice	à		ntant e l'exercice
	Amo	ortissements dérogatoires	600			602			604		606		
Provisions réglementées	Dont : de 30	majorations exceptionnelles	601			603			605		607		
1 - 9		s provisions réglementées*	610			612			614		616		
Provision	s pour	risques et charges	620			622	22 624 626						
		Sur immobilisations	630			632	32 634				636		
Provisions	5	Sur stocks et en cours	640			642			644		646		
pour dépréciation	Sur c	lients et comptes rattachés	650			652			654		656		
dépréciation B MOLYEMENT	Autre	es provisions pour dépréciation	660			662			664		666		
		TOTAL	680			682	32 684 686						
B MOUVEMENT	B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATO							VENTILATION	DES	DOTATIONS AUX PROVISI	ONS ET	CHARC	ES À PAYER
	Dotations Reprises						C	NON	N DÉ	DUCTIBLES POUR L'ASSIET t insuffisant, joindre un état	TE DE I	L'IMPÔ	Γ
Immob. incorpo	relles	700	705	5			1	Indemnités pour	con				
Terrains		710	715	5			2			1			
Constructions		720	725	5			3						
Inst. techniques mat. et outillag	s e	730	735	5			4						
Inst. techniques mat. et outillag Inst. générales, cements amén. Matériel de	agen-	740	745	5			5						
Matériel de transport		750	755	5			6						
Autres immobilis corporelles	ations	760	765	5			7						
Corporelles	TAL	770	775	5			Tota	ıl à reporter ligne	322	du tableau n° 2033-B	780		
DÉFI	CITS	REPORTABLES					III	DÉFICITS P	RO	VENANT DE L'APPI	ICATI	ON D	U 209C
Déficits restant	à repo	orter au titre de l'exercice _l	orécéd	ent (1) 98	2		Résult	at déficitaire relev	/ant	de l'article 209C du CGI		99:	5
Déficits imputé	s			98.	3		Déficit	étrangers des PME	antér	ieurement déduits (article 209	C du CG	GI) 990	5
Déficits reporta	bles			98	4		IV			IS SOUMISES À L'A			5 TER ZC
Déficits restant Déficits imputé Déficits reporta Déficits de l'exc	ercice			86						buées devant donner lieu au icle 235 <i>ter</i> ZCA au titre de l')
Total des déficits restant à reporter)		V			NSPORT INSCRITES AU REGI 13-1 et L3211-1 du Code des			0

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).



DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise :			Néant	i 🗆 *
Exercice ouvert le :	ois [
I - Production de l'entreprise				
Ventes de marchandises	108			
Production vendue - Biens	109			
Production vendue - Services	141			
Production stockée	111			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143			
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115			
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153			
TOTAL 1	144			
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers				
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121			
Variation de stocks (marchandises)	122			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148			
Abandons de créances à caractère commercial	149			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150			
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs), T.I. P.P.	133			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135			
TOTAL 2	152			
III - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137			
IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	117			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, a ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.	lors c	omplét	ter le ca	adre
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE 020	022			
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022			
Période de référence 024 / / 160 /		/		
Date de cessation 186 /		/		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortar				

professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisées déclarée ligne 142, portées en lige 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).



DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise :			Néant	i 🗆 *
Exercice ouvert le :	ois [
I - Production de l'entreprise				
Ventes de marchandises	108			
Production vendue - Biens	109			
Production vendue - Services	141			
Production stockée	111			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143			
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115			
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153			
TOTAL 1	144			
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers				
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121			
Variation de stocks (marchandises)	122			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148			
Abandons de créances à caractère commercial	149			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150			
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs), T.I. P.P.	133			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135			
TOTAL 2	152			
III - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137			
IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	117			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, a ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.	lors c	omplét	ter le ca	adre
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE 020	022			
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022			
Période de référence 024 / / 160 /		/		
Date de cessation 186 /		/		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortar				

professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisées déclarée ligne 142, portées en lige 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).



DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise :		Néant □*
Exercice ouvert le :	ois	
Electric survey is a survey of the survey of	<i>,</i>	
I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Abandons de créances à caractère commercial	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	117	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, a ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.	lors compl	léter le cadre
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE 020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Période de référence 024 / / 160 /	/	
Date de cessation 186 /	/	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortar		

professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisées déclarée ligne 142, portées en lige 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

NOTICE D'UTILISATION DE L'ANNEXE N° 2033 E

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

INDICATIONS GÉNÉRALES

Les informations du présent formulaire doivent être remplies lorsque le chiffre d'affaires proratisé par l'entreprise au cours de l'exercice clos, quelle que soit sa durée, est supérieur à 152 500 € hors taxe. (Détermination de la valeur ajoutée définie à l'article 1586 *quinquies* du CGI pour la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Le montant figurant ligne 137 doit être reporté sur la déclaration de 1330-CVAE. Cette dernière, qui est à déposer pour le deuxième jour ouvré qui suit le 1^{er} mai est disponible ainsi que la notice sur www.impots.gouv.fr.

ATTENTION

Il n'y a pas forcément concordance entre la valeur ajoutée déterminée sur l'imprimé et celle retenue pour le calcul de la cotisation minimale ou pour le dégrèvement au titre du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée. En effet, pour le calcul de la cotisation minimale ou du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée, la valeur ajoutée retenue est celle produite au cours de l'exercice de douze mois clos au cours de l'année d'imposition ou à défaut l'année civile.

EXPLICATIONS UTILES POUR REMPLIR L'ANNEXE 2033 E

<u>Ligne 143</u>: Pour la généralité des entreprises la production immobilisée n'est retenue dans la valeur ajoutée qu'à hauteur des charges qui ont servi à déterminer le montant de cette production et portées en ligne 985 (art. 1647 *sexies* II-2 du CGI).

Par ailleurs, la production immobilisée afférente à des œuvres audiovisuelles ou cinématographiques inscrites à l'actif du bilan d'une entreprise de production audiovisuelle ou cinématographique est exclue du calcul de la valeur ajoutée, dès lors que ces œuvres sont susceptibles de bénéficier de l'amortissement dérogatoire prévu par le BOI-CVAE-BASE-20 n° 150 et suivants.

<u>Ligne 122</u> : Porter la variation des stocks avant déduction des dotations aux provisions pour dépréciation.

Ligne 148 : Se reporter au tableau n° 2033 B ligne 262 annexé à la déclaration de résultats.

Il s'agit notamment des redevances, des jetons de présence et des pertes sur créances irrécouvrables (comptabilisées au poste 654).

<u>Ligne 135</u>: À compléter par les entreprises qui donnent des biens en crédit-bail ou celles qui donnent à un assujetti à la cotisation foncière des entreprises (CFE) des biens corporels en location pour une durée de plus de six mois ou qui donnent ces mêmes biens en location-gérance. Dans ces cas, les entreprises peuvent déduire les dotations aux amortissements linéaires et dégressifs, autres que ceux comptabilisés en amortissements dérogatoires, se rapportant aux biens loués et ajustées en fonction de la durée d'utilisation prévue dans la convention.

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

N° 2033-F - IMPRIMERIE NATIONALE - Février 2015 - 145767



DGFiP N° 2033-F 2015

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1) Néant

EXERCICE CLOS LE	N° SIRET
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	
ADRESSE (voie)	
CODE POSTAL	VILLE
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE 901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES 902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE 903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES 904
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :	
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :	
Titre (2) Nom patronymique	Prénom(s)
Nom marital	% de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date No Département	Commune Pays
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Titre (2) Nom patronymique	Prénom(s)
Nom marital	% de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date No Département	Commune Pays
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays

⁽¹⁾ Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

cerfa	N°	11622 * 15	
Formulaire of			

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2015

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)	Néant	
-----	-------	--

EXERCICE CLOS LE		N° SIRET	
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE			
ADRESSE (voie)			
CODE POSTAL	VILLE		
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONN	IES MORALES :		
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention Nb d	e parts ou actions
Adresse: N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention Nb d	e parts ou actions
Adresse: N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention Nb d	e parts ou actions
Adresse: N°	Voie	70 de detention 110 d	parto ou acciono
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention Nb d	le parts ou actions
Adresse: N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONI	NES PHYSIQUES :		
Titre (2) Nom patron	nymique	Prénom(s)	
Nom marital		% de détention Nb d	le parts ou actions
Naissance : Date	N° Département Co	mmune Pays	
Adresse: N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Titre (2) Nom patron	nymique	Prénom(s)	
Nom marital		% de détention Nb d	le parts ou actions
Naissance : Date	N° Département Co	mmune Pays	
Adresse: N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	

Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

29
5
- 1
15
20
Février
Щ
17
Z
0
I
H
T
Z
-
Ξ
I
R
Щ
W
I
\approx
d
W
1
- 1
V° 2033-G
Z

cerfa	N°	11623 * 15	(
Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)			



FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G 2015

N° de dépôt (liste des personnes ou groupements de personnes de personnes de personnes ou groupement au reconstruction de personnes ou groupement au reconstruction de personnes ou groupement au reconstruction de personnes ou groupement d		
EXERCICE CLOS LE	N° SIRET	
Dénomination de l'entreprise		
ADRESSE (voie)		
CODE POSTAL VILLE		
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise 905		
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse: N° Voie		
Code Postal Commune	Pays	
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse: N° Voie		
Code Postal Commune	Pays	
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse: N° Voie		
Code Postal Commune	Pays	
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse: N° Voie		
Code Postal Commune	Pays	
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse: N° Voie		
Code Postal Commune	Pays	
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse: N° Voie		
Code Postal Commune	Pays	
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse: N° Voie		
Code Postal Commune	Pays	
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse: N° Voie		
Code Postal Commune	Pays	

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

145 768	
Février 2015 -	
NATIONALE	
MPRIMERIE	
N° 2033-G - I	

cerfa	N°	11623	* 15	(
Formulaire o (art. 38 de l'ann.				

/	$\overline{}$	\
(7	1
\		

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G 2015

	pements de personnes de droit ou de fait irectement au moins 10 % du capital) (1) Néant *
Exercice clos le	N° SIRET
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	
ADRESSE (voie)	
	ILLE
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise	905
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France) Voie	% de détention
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	77 de detenion
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays

Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.